

PROCHAINES
ACTIVITÉS DE LA
DIRECTION DU
COMMERCE:

- **Groupe de Travail sur la Facilitation Douanière — le 23 janvier 2013, Port d'Espagne**
- **Group de Travail sur les visas d'affaires — le 25 janvier 2013, Port d'Espagne**
- **Symposium régional sur le tourisme, le développement des PME et le renforcement de l'esprit d'entreprise dans la Grande Caraïbe**
- **Promotion du Programme d'E-Régulations a travers la collaboration AEC-CNUCED**

DANS CE
NUMERO :

- XXVII CSC résumé |**
- Opportunités existantes pour le commerce régional |**
- E-Régulations dans la Région de l'AEC 2**
- Besoin d'une coopération Inter-Secrétariats plus étroite 2**
- Systèmes garantis de soutien aux PME 3**
- Autonomisation de la femme par le développement des PME 3**
- Mot de la Directrice, Ariadna Perez 4**

MINISTRE HAITIEN DU COMMERCE ET D'INDUSTRIE PRESIDE LA XXVII
REUNION DU COMITÉ SPECIAL DU COMMERCE

Les 11 et 12 juillet 2012, S.E. Wilson Laleau, Ministre du commerce et d'industrie de la République d'Haïti, a ouvert et présidé la XXVII Réunion du Comité spécial du Développement du Commerce, et des Relations économiques extérieures, au siège de l'AEC à Port d'Espagne (Trinité-et-Tobago).

Dans son allocution d'ouverture, le Ministre, M. Laleau, a insisté sur les possibilités de croissance économique dans la région de la Grande Caraïbe. Il a fait remarquer que la région de l'AEC « représente un marché total de 237 millions de personnes, avec un PIB estimé à 500 milliards de dollars US et un commerce dont le montant annuel se situe juste au-dessus de 180 milliards de dollars US » ; ceci, a-t-il souligné, s'ajoutant aux profils similaires que présentent les pays de la Caraïbe, ouvre de nombreuses perspectives à la croissance pour les années à venir. Au nombre des sujets discutés lors de la cérémonie d'ouverture, figurait l'intensification des processus favorisant le commerce dans la région. Il a précisé que ces processus devaient être examinés à fond, analysés, proposés et mis en œuvre pour le plus grand intérêt de tous les Etats membres. « La facilitation du commerce, de flux commerciaux sans entraves ainsi que la libre circulation des personnes et des marchandises ont toujours encouragé et stimulé le dynamisme économique » ; par conséquent, il est essentiel que les pays de la Caraïbe négocient au sein de la région, ces conditions susceptibles de

favoriser l'application de ce type de processus dans le délai le plus court possible. La disparité qui existe entre les différents systèmes douaniers de la Région Caraïbe, point sur lequel s'était concentrée la XXVI Réunion du Comité

coopération sud-sud qui permet aux pays en développement de partager connaissances, savoir-faire, expertise et ressources afin d'atteindre leurs objectifs de développement par des efforts concertés. Cela pourra stimuler l'économie haïtienne non seulement par le renforcement de l'économie régionale et par l'attraction exercée sur les investisseurs étrangers, a-t-il ajouté, mais aussi « par la création d'emplois durables, par la réduction de la pauvreté et par la production de richesse ». Il a indiqué que l'intention du gouvernement d'Haïti est d'essayer d'atteindre et de maintenir un taux de croissance de 9% à partir de fin 2012.

A la lumière de ce qui a été dit, S.E. Alfonso Munera, Secrétaire général de l'AEC, a appelé les pays membres à profiter de l'espace que représente l'AEC pour renforcer les liens de coopération et pour continuer à jeter les bases nécessaires à l'intégration et à la consolidation de la Grande Caraïbe en tant que région.

Au cours de cette réunion, la délégation d'Haïti a également proposé aux Etats membres un projet concernant les « Produits champions », dans le cadre de la libéralisation du commerce et du traitement spécial pour les produits portant l'estampille de la région. On a, d'autre part, mis l'accent sur le plan d'action du comité du Commerce, présenté à la XXVII Réunion pour préparer le V sommet des chefs d'Etat/de Gouvernement qui doit avoir lieu l'année prochaine à Haïti.



De droite à gauche:
Ministre du Commerce et d'Industrie
d'Haïti, S.E. Wilson Laleau
Secrétaire General de l'AEC:
S.E. Alfonso Munera
Directrice du Commerce: Ariadna
Perez

LES EXPERTS RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX DISCUTENT DE L'EXISTENCE
D'OPPORTUNITÉS COMMERCIALES DANS LA RÉGION DE LA GRANDE CARAÏBE

Au cours du XXVII CSC, l'AEC a offert une plate-forme aux experts régionaux et internationaux leur permettant d'identifier les opportunités commerciales existant dans la région de la Grande Caraïbe et d'en discuter. La CARICOM, le SICA (Système d'intégration centraméricain), l'OECD (Organisation des Etats de la Caraïbe orientale), le SELA (Système économique latino-américain et des Caraïbes), l'Agence caribéenne pour le développement des exportations et l'ITC (centre de commerce international) ont participé à ces discussions.

Un certain nombre de points sont

essentiels pour la promotion du commerce et des investissements dans la région : nouveaux secteurs et marchés émergents, promotion et innovation en matière de nouvelles technologies, coopération culturelle, coopération inter-Secrétariat et promotion des synergies. En particulier, il a été recommandé d'« établir des priorités devant être étroitement liées aux ressources et aux capacités disponibles dans la zone » et de « profiter des investissements dans la recherche et des projets que ces

organisations ont déjà réalisés dans différents domaines ».

S.E. Jose Serulle, Ambassadeur de la République dominicaine à Trinité-et-Tobago, a souligné que « l'industrie culturelle » était une source de plus grande expérience dans les affaires, ce qui peut, dans ce contexte, aider de nombreuses communautés à lancer des programmes de développement d'entreprises. L'AEC encourage les pays à profiter des ressources présentes dans la Caraïbe afin que toute l'expérience accumulée au fil des années profite à tous.

L'AEC ET LA CNUCED CONTINUENT A DEVELOPPER LA MISE EN ŒUVRE DU SYTEME D'E-REGULATIONS DANS LA REGION DE LA GRANDE CARAÏBE



Ci-dessus: Carte des pays utilisant E-Regulations en orange.
Photo: <http://www.eregulations.org/>

La XXVII Réunion du CSC a enregistré la participation de M. Nelson Perez, représentant régional de la CNUCED, qui a présenté le programme d'E-Regulations aux membres de l'AEC présents.

L'E-Regulations, système en ligne de la CNUCED, destiné à faciliter les affaires, a été, à ce jour, mis en place dans 6 des 28 Etats appartenant à l'AEC.

Dans les pays où il a été installé, le système d'E-Regulations a facilité l'accélération des procédures d'obtention de visas, la simplification des procédures d'importations et la mise en place d'un système de consultation électronique permettant d'accéder aux informations et aux conditions d'importation. Dans le cas du Guatemala, par exemple, pour un

entrepreneur individuel, le nombre de démarches pour enregistrer une entreprise en ligne a été réduit de 22 à 8. Par conséquent, l'E-Regulations permet aux entreprises du monde entier d'obtenir des informations en ligne, précises et efficaces, sur l'enregistrement des sociétés des pays de la Caraïbe. Selon Mme Ariadna Perez, Directrice du Commerce à l'AEC, le « manque d'accès aux informations reste l'un des obstacles majeurs au développement du commerce ».

L'E-Regulations réagit donc à cette situation en accroissant l'investissement national et étranger par « la fourniture d'informations sur l'environnement des entreprises et sur les opportunités pour les principales entreprises émergentes ».

La « Smart Solutions », plateforme de promotion de la coopération intergouvernementale et de la coopération sud-sud, en particulier, est elle aussi un avantage supplémentaire.

Pour l'année à venir, le plan d'action du comité du Commerce, continuera à mettre fortement l'accent sur la promotion d'initiatives visant à réduire les obstacles au commerce dans la région en développant la sensibilisation à E-Regulations et aux avantages qu'elle offre au commerce dans la région de l'AEC.

Pour des informations supplémentaires voir www.eregulations.org.

LES ORGANISATIONS REGIONALES EXPRIMENT LE BESOIN D'UNE COOPERATION INTER- SECRETARIATS PLUS ETROITE

“Une collaboration inter- Secrétariats grâce à une connaissance accrue des accords de commerce, à une coopération fonctionnelle et à des partenariats, qui serviront à développer les secteurs économiques émergents.”

Selon Mme Virginia Paul représentant l'OECO au cours du Dialogue mené pour identifier les opportunités de commerce entre les pays membres de l'AEC, pendant le XXVII CSC, l'échange d'informations et la coopération inter-Secrétariats sont cruciales pour susciter des opportunités dans l'ensemble de la région de la Grande Caraïbe.

D'après Mme Paul, il est important d'échanger efficacement les informations afin d'éviter la duplication des efforts à l'échelle régionale et de permettre aux organisations régionales de concentrer leur action sur des projets communs. C'est pour cette raison qu'on a reconnu comme capital le rôle de l'AEC en tant que

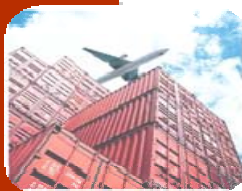
zone de coopération, étant donné le moment critique dans lequel la Caraïbe se trouve actuellement.

M. David Lord, représentant de la CARICOM, a également insisté sur la nécessité d'une collaboration inter- Secrétariats grâce à une connaissance accrue des accords de commerce, à une coopération fonctionnelle et à des partenariats, qui serviront à développer les secteurs économiques émergents. M. Lord a par ailleurs souligné que par la promotion des synergies et des liens entre organisations régionales, la région « pourra évaluer les opportunités susceptibles de se concrétiser dans le cadre du CARIFORUM-CE-APE », accord qui pourra, de concert avec une

coopération inter Secrétariats, promouvoir le commerce des services dans la Grande Caraïbe.

M. Juan Acuña, représentant du SELA, a aussi mentionné l'impact positif qu'aurait une réunion de tous les pays en forums afin de garantir une diffusion appropriée des informations. La République dominicaine a donc proposé d'organiser une réunion dans le cadre du Vème sommet qui doit avoir lieu à Haïti, en utilisant comme références les expériences tirées du XXVII CSC afin de discuter des problèmes stratégiques concernant le développement du commerce, la coopération régionale et l'échange d'informations.

LA FACILITATION DU COMMERCE DIVISÉE EN DEUX GROUPES DE TRAVAIL



A la suite de la XXVII Réunion du Comité spécial il a été décidé, comme indiqué dans le Programme de travail 2011-2013 de la DDCREE, que le groupe de travail pour la facilitation du commerce serait divisé en deux : facilitation des procédures douanières et visas d'affaires.

Le premier de ces groupes de travail sera composé au niveau technique, de fonctionnaires des douanes de chacun des Etats membres et Membres associés de l'AEC et/ou d'autres autorités

concernées. On attend principalement de ce Groupe de travail sur la facilitation du commerce, une série de recommandations au comité spécial du Commerce en vue de faciliter la simplification des procédures douanières, et quand c'est possible, de leur harmonisation.

Le second de ces groupes de sera axé sur l'identification des critères permettant d'attribuer des visas spéciaux aux personnes

d'affaires de la Grande Caraïbe.

La première réunion du Groupe de travail sur la facilitation des procédures douanières a été organisée pour le 23 janvier 2013, et celle du Groupe de travail sur les visas d'affaires pour le 25 janvier 2013, les deux devant avoir lieu au Secrétariat de l'AEC.

Pour des informations supplémentaires voir www.acs-aec.org

PERMETTANT L'ACCÈS AUX GARANTIES POUR FAVORISER L'AUTONOMISATION DES PME



Participants au Séminaire sur les Systèmes garantis de soutien aux PME au Secrétariat de l'AEC, le 12 juillet, 2012

Le SELA, Système économique latino-américain et des Caraïbes, a franchi un grand pas en fournissant au Secrétariat de l'AEC et à ses Etats membres, un des mécanismes destiné à autonomiser les petites et moyennes entreprises grâce au

financement. Les experts en la matière ont examiné l'accès aux garanties et aux systèmes de garanties dans la région tels que le REGAR (réseau ibéro-américain de garanties) et le FOGAPI (fonds de garantie pour les prêts aux petites entreprises).

«Le renforcement des systèmes de garantie dans la région est l'une des actions les plus recommandées pour faciliter aux PME l'accès au

crédit » a déclaré M. German Caires, chef de projet au SELA, qui a insisté sur la nécessité de rendre plus efficace l'accès à cet outil inestimable, aux entrepreneurs débutants ou chevronnés des pays de la Caraïbe.

Au cours des réunions, des participants tels que le FNG, le CARICRIS, le FOMIN, la CARICOM, la Banque caribéenne de développement et l'International Financial Centre de Trinité-et-Tobago ont reconnu les avantages que leur procurent les informations leur permettant de provoquer localement l'impact indispensable pour garantir le fonctionnement durable des PME.

« L'inégalité hommes-femmes est un obstacle au progrès, une barrière sur la voie du développement humain et si on n'engendre pas le développement, on le met en danger. »

AUTONOMISATION DE LA FEMME PAR LE DEVELOPPEMENT DES PME

Les recherches entreprises par la direction du Commerce de l'AEC montre que les disparités hommes-femmes dans l'éducation et l'emploi entravent la croissance économique des pays et représentent par conséquent un obstacle majeur au commerce.

L'ITC (Centre du commerce international) a aussi découvert que la grande majorité des pauvres dans le monde était des femmes, ce qui pose la question : « L'inégalité hommes-femmes fait-elle une différence ? » Selon le PNUD, Programme des Nations unies pour le développement « l'inégalité hommes-femmes est un obstacle au progrès, une barrière sur la

voie du développement humain et si on n'engendre pas le développement, on le met en danger. »

Les petites et moyennes entreprises et celles des femmes en particulier, représentent des accélérateurs importants de la croissance économique. L'accès à la formation et aux réseaux, l'accès aux marchés et aux financements sont les principales barrières que rencontrent les femmes en créant et en développant leurs PME. En permettant d'améliorer le statut de la femme et des jeunes, et en soutenant leur vision entrepreneuriale, nous serons en mesure d'améliorer les

résultats de la productivité et du développement pour la prochaine génération tout en rendant, à moyen terme, les institutions plus représentatives.

Les progrès des femmes entrepreneurs vont croissant c'est pourquoi il est nécessaire de concevoir des politiques publiques qui soutiennent le développement des PME dans tous les pays. L'Association des Etats de la Caraïbe s'est engagée à poursuivre le travail sur les femmes et les PME afin de parvenir à des avancées significatives dans ce domaine et pour l'ensemble de la région de la Grande Caraïbe.

SYMPOSIUM RÉGIONAL SUR LE TOURISME, LE DÉVELOPPEMENT DES PME ET LE RENFORCEMENT DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE DANS LA GRANDE CARAÏBE

Le « Symposium régional sur le tourisme, le développement des PME et le renforcement de l'esprit d'entreprise dans la Grande Caraïbe » est l'une des principales activités à venir de la Direction du Commerce, projet qui doit être entrepris en collaboration avec la Direction du Tourisme durable de l'AEC.

Ce symposium a pour objectif d'accroître la compétitivité, non seulement dans le tourisme de croisière, niche qui génère des devises étrangères, mais aussi à maximiser les opportunités pour les femmes dans ce secteur, en leur

permettant d'augmenter leurs revenus par la fourniture de services.

Lors de la XXVII Réunion du CSC, Mme Gloria De Mees, Directrice du Tourisme durable, a décrit les détails de ce projet qui a été favorablement accueilli par les membres présents. S.E. Arline Gonzales Costa, ambassadeur du Panama, a fait part de son intérêt pour participer à cette activité aux côtés de l'AEC, et Mr Juan Acuña, représentant du SELA a indiqué que

son organisation est aussi désireuse de partager avec l'AEC ses informations sur le financement et les mesures en faveur des femmes de la région. On a également discuté, dans le contexte du tourisme de croisière, de l'importance sociale d'organiser les populations vivant sur les côtes afin qu'elles tirent profit de cette activité, ainsi que de l'importance sociale de la création d'une organisation spécialisée dans le soutien du développement culturel et entrepreneurial des femmes.



Bateau de croisière Royal Caribbean ancré au large de la côte de Labadee, Haïti
Photo: www.guardian.co.uk



L'ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAÏBE (AEC)

Direction pour le Développement du Commerce et des Relations Economiques Extérieures

5-7 Sweet Briar Road , St Clair

P.O. BOX 660, Port of Spain

Tel: 868-622-9575 Ext. 225/241/234/287

Fax: 868-622-1653

E-mail: mail@acs-aec.org

Une rédaction de la Direction du Commerce:
Ariadna Perez, Kariyma Baltimore, Ariadna Casas et Nazia Mohammed

A propos de l'AEC

Secrétaire -General: S.E. Alfonso Múnera

L'AEC est une organisation de consultation, de coopération et d'action concertée entre tous les pays de la Grande Caraïbe, dans les domaines du commerce, du transport, du tourisme durable et des catastrophes naturelles. Les Etats membres sont Antigue-et-Barbude, les Bahamas, la Barbade, le Belize, la Colombie, le Costa Rica, Cuba, la Dominique, la Grenade, le Guatemala, le Guyana, Haïti, le Honduras, la Jamaïque, le Mexique, le Nicaragua, le Panama, la République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Christophe et Nièves, Saint-Vincent et les Grenadines, le Salvador, le Surinam, Trinité-et-Tobago, le Venezuela. Les Membres associés sont Aruba, la France (au titre de la Guyane, de la Guadeloupe et de la Martinique), les Antilles néerlandaises et les Iles Turques et Caïques.

MOT DE LA DIRECTRICE DU COMMERCE

Direction pour le Développement du Commerce et des Relations Economiques Extérieures

La Direction du commerce est pleinement engagée à favoriser la coopération et l'intégration en unissant les efforts des États membres et Membres associés de l'AEC pour construire et consolider un espace économique élargi pour le commerce et l'investissement au sein de la Grande Caraïbe. A cet égard, la Direction du commerce continue à travailler dans l'intérêt des Etats membres et membres associés pour la réalisation de projets et d'activités qui renforceront les relations économiques extérieures, et qui tournera de grands avantages pour notre Grande Caraïbe. La focalisation sur les secteurs prioritaires pour la région, et la fusion des postes dans des domaines d'intérêt commun ainsi que la convergence est indispensable à la réalisation de cet objectif. Nous sommes convaincus que pour aider à créer un espace économique élargi, il est nécessaire de continuer à

promouvoir la participation de la communauté d'affaires; l'importance des transports dans le développement de liens commerciaux; offrant des incitations



Au centre: Président du Comité Spécial du Commerce S.E. Ministre Wilson Laleau. De gauche: Conseillère du Commerce, Kariyma Baltimore, Assistante de Recherche, Ariadna Casas, Directrice du Commerce, Ariadna Perez, Secrétaire du Commerce, Nazia Mohammed

et l'approfondissement du commerce intra-régional entre les pays membres de l'AEC. Il est essentiel de créer des mécanismes d'appui au commerce visant à renforcer la position stratégique de l'entreprise privée, ainsi que d'un mécanisme approprié pour l'échange d'informations entre les acteurs économiques dans les différents pays appartenant à la Grande Caraïbe, avec l'intention d'améliorer leur capacité pour pénétrer les marchés régionaux et internationaux.

Les opportunités se multiplient car elles sont saisies, les possibilités à venir sont nombreux, il faut les saisir et continuer à construire un commerce et un investissement plus avancé et compétitif au sein de la Grande Caraïbe.